

# PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

## COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ « PÔLES TOURISTIQUES DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE »

### ❶ MISE EN CONTEXTE

Le présent compte-rendu du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** découle de la mise en œuvre du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle, élaboré par la firme Zins Beauchesne et associés.

Rappelons que ce plan a été élaboré en prenant en compte la réalité touristique du territoire de la MRC, composée de plusieurs zones et secteurs aux caractéristiques et dynamiques singulières. En effet, souvent appelé les Hautes-Laurentides, le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle présente des caractéristiques propres quant à son patrimoine naturel et culturel, au type d'activités et d'hébergements présents ainsi qu'à sa localisation. Celles-ci contribuent d'ailleurs de façon unique à l'offre de la région des Laurentides.

Ce plan de développement touristique comporte plusieurs volets dont ceux visant à :

- Présenter le portrait de l'offre et de la demande touristiques dans la MRC d'Antoine-Labelle ;
- Identifier les éléments de l'analyse régionale qui s'appliquent spécifiquement à la MRC d'Antoine-Labelle (notamment dans les enquêtes et groupes de discussion auprès des clientèles) ;
- Élaborer un diagnostic de la situation touristique dans la MRC d'Antoine-Labelle ;
- Adapter les stratégies du plan de développement touristique régional au diagnostic posé pour la MRC d'Antoine-Labelle ;
- Proposer un plan de développement / marketing pour la MRC.

À la suite du diagnostic posé sur la destination touristique de la MRC d'Antoine-Labelle et des enjeux principaux qui y ont été identifiés, il a été possible de proposer une stratégie maîtresse de développement pour encadrer les investissements et actions visant à supporter la croissance de l'industrie touristique dans la MRC. À terme, l'objectif est d'implanter les infrastructures requises et d'effectuer les efforts de promotion les plus

pertinents pour améliorer le positionnement de la MRC d'Antoine-Labelle. Neuf (9) pistes d'actions ont été identifiées à cet effet :

- ⇒ **A1 : Renforcer le positionnement Grande Nature quatre saisons multiactivité ;**
- ⇒ **A2 : Maintenir une présence forte auprès des clientèles traditionnelles ;**
- ⇒ **A3 : Organiser l'expérience et les communications autour des grands pôles ;**
- ⇒ **A4 : Pérenniser les sentiers et leur accessibilité aux services offerts par les villes et villages ;**
- ⇒ **A5 : Déployer des efforts concertés de signalisation sur le territoire ;**
- ⇒ **A6 : Mettre en place des mesures de protection des territoires et de développement durable ;**
- ⇒ **A7 : Instaurer des mesures d'encouragement au développement d'hébergement de qualité ;**
- ⇒ **A8 : Établir des partenariats stratégiques pour obtenir des effets de levier ;**
- ⇒ **A9 : Accroître, développer et diversifier les compétences des ressources humaines.**

C'est dans cette perspective que le **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** a été formé afin d'identifier et de définir les différentes zones touristiques du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Avec la collaboration et l'expertise de l'Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides, le Comité a également tenté d'identifier le caractère de chacun des pôles identifiés dans le but d'y associer une expérience distincte.

Ce comité multidisciplinaire, principalement composé de représentants issus de l'industrie touristique de la MRC d'Antoine-Labelle, a bénéficié de la grande collaboration des personnes suivantes :

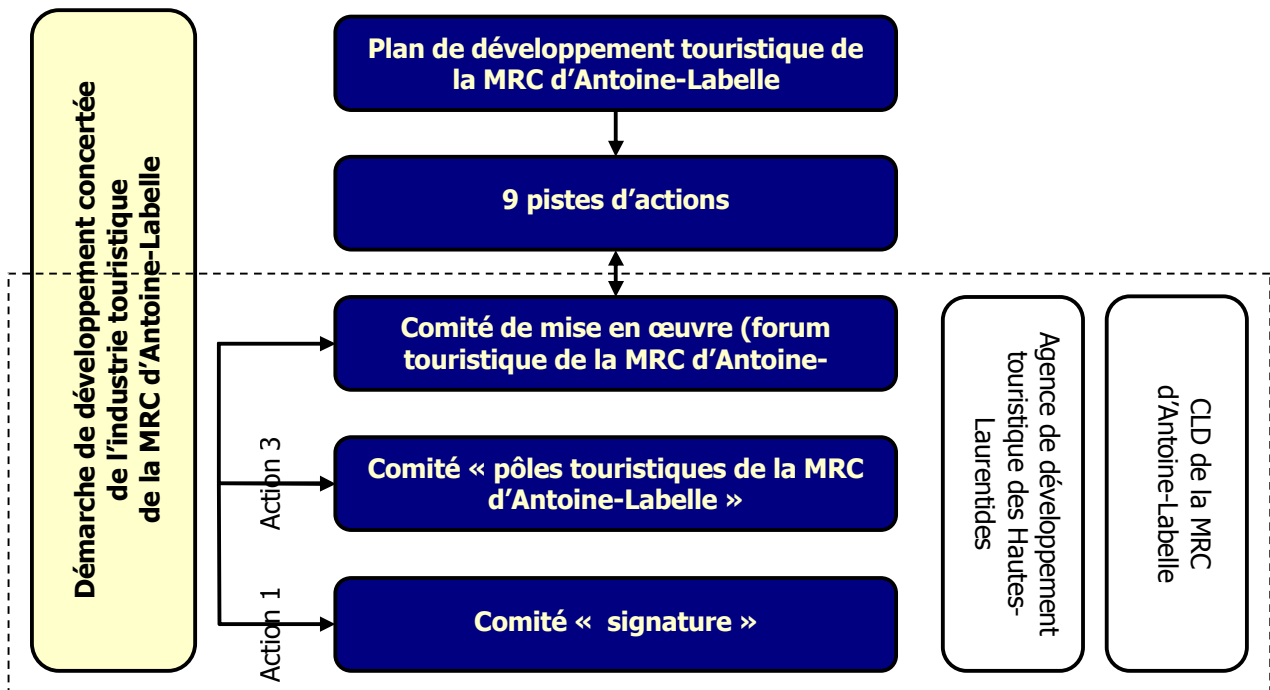
- M. André-Gilles Duchemin, Carrefour Bois-Chantant
- M. Christian Lanoie, Aventure Ô Parc
- M. Christian Paquette, Festival de la Rouge
- M. Christian Pilon, municipalité de L'Ascension
- M. Frédéric Houle, CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
- M. Gilbert Pilote, municipalité de Ferme-Neuve
- M. Gino Di Palma, Parc régional du Poisson Blanc
- M. Jacques Allard, Loisirs Laurentides
- M. Jacques Allard, Plein Air Haute-Rouge

- M. Jean-François Trottier, Association des pourvoiries des Laurentides
- M. Jocelyn Campeau, MRC d'Antoine-Labelle
- M. Jocelyn Séguin, VHR Antoine-Labelle
- M. Ken Ménard, municipalité de Notre-Dame-du-Laus
- M. Marc Mestdagh, Village Windigo
- M. Marco Léonard, Comfort Inn et Best Western
- M. Michel Adrien, Ville de Mont-Laurier
- M. Miguel Gauthier, Société de développement du réservoir Kiamika
- M. Pierre-Luc Brodeur, Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides
- M. Romain Lafontaine, Les Amis de la Montagne du Diable
- M. Simon Trudeau, Parc régional du Poisson Blanc
- M. Stéphane Lapointe, CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
- M. Yves Généreux, municipalité de Nominuingue
- M. Yves Meilleur, municipalité de L'Ascension
- M. Yves Sigouin, Ville de Rivière-Rouge
- Mme Anaïs Gasse, Association des pourvoiries des Laurentides
- Mme Andrée Audet, Plein Air Haute-Rouge
- Mme Carmen Lepage, Carmen Lepage Multimédia
- Mme Christine Labrecque, CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
- Mme Déborah Bélanger, Ville de Rivière-Rouge
- Mme Isabelle Vaillancourt, SADC d'Antoine-Labelle
- Mme Jackline Williams, MRC d'Antoine-Labelle
- Mme Laurence Tardif, VHR Antoine-Labelle
- Mme Mylène Gagnon, municipalité de Nominuingue
- Mme Sylvie Constantin, Les Gardiens du Patrimoine

## ② CHRONOLOGIE DE LA DÉMARCHE

Le schéma ci-dessous décline les étapes liées à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle et situe le contexte ayant mené à la création du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »**. Notons que cette démarche privilégie une approche concertée dans laquelle chaque acteur concerné peut prendre part et mettre à profit son point de vue au bénéfice de la mise en œuvre du plan de développement touristique de la MRC.

## STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE



Les principales étapes de réalisation à ce jour sont présentées ci-dessous en ordre chronologique.

- Élaboration du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle par la firme Zins Beauchesne et associés – **JUILLET À NOVEMBRE 2008** ;
- Présentation de l'ébauche du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle aux maires des dix-sept (17) municipalités – **CONSEIL DES MAIRES DU 13 NOVEMBRE 2008** ;
- Dépôt du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle au CLD d'Antoine-Labelle – **DÉCEMBRE 2008** ;
- Présentation et validation du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle aux membres de l'industrie touristique – **20 JANVIER 2009** ;
- Formation d'un Comité de mise en œuvre du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle – **20 JANVIER 2009** ;
- Première rencontre du Comité de mise en œuvre du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle – **2 SEPTEMBRE 2009** ;

- ⇒ Création du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle » - 2 SEPTEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Création du Comité « signature » - **2 SEPTEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Première rencontre du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle » - 9 NOVEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Première rencontre du Comité « signature » - **9 NOVEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Deuxième rencontre du Comité « signature » - **16 NOVEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Deuxième rencontre du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle » - 26 NOVEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Troisième rencontre du Comité « signature » - **27 NOVEMBRE 2009 ;**
- ⇒ Présentation des travaux des **Comités « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** et « signature » au Comité de mise en œuvre du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle – **MAI 2010.**

### ③ PRINCIPAUX CONSTATS

Dans sa version initiale, le plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle recensait six (6) pôles touristiques, dont ceux déjà reconnus par les instances politiques de la MRC. Bénéficiant d'une identité propre et distinctive ainsi que d'un potentiel de développement présent et, ou, futur, les six (6) pôles identifiés étaient les suivants :

- ⇒ Le secteur de la Haute Rouge regroupant les cinq (5) municipalités de la vallée de la Rouge de la MRC d'Antoine-Labelle (Rivière-Rouge, La Macaza, Nominingue, L'Ascension et Lac-Saguay) ;
- ⇒ Le noyau villageois de la municipalité de Nominingue ;
- ⇒ Le secteur de Mont-Laurier ;
- ⇒ Le réservoir Kiamika (localisé à Chute-Saint-Philippe, Lac-Saguay, Rivière-Rouge et les territoires non organisés) ;
- ⇒ Le réservoir Baskatong et la Montagne du Diable (localisés à Ferme-Neuve et Mont-Laurier) ;
- ⇒ Le réservoir du Poisson Blanc (localisé à Notre-Dame-du-Laus).

La première rencontre du 9 novembre 2009 du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** a permis de dégager deux consensus. Dans un premier temps, il a été convenu unanimement de désigner le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle comme étant la région touristique des « Hautes-Laurentides » et d'utiliser cette dénomination pour l'ensemble des messages promotionnels relatifs à la commercialisation de l'offre touristique de la MRC. L'appellation « Hautes-Laurentides »

situe le territoire dans la région des Laurentides et facilite le positionnement géographique de la zone touristique. Bien plus évocateur que le nom « Antoine-Labelle » auprès de la clientèle touristique, le terme « Hautes-Laurentides » caractérise et identifie mieux le territoire ainsi que ses grands espaces. Dans un deuxième temps, quatre questions ont été posées aux participants présents :

- Doit-on avoir six (6) pôles touristiques dans la MRC d'Antoine-Labelle ?
- Quel lien y a-t-il entre les pôles ?
- Les pôles ont-ils véritablement une identité propre ?
- Lesquels sont prioritaires ?

Suite à plusieurs discussions et échanges, il s'est avéré nécessaire d'approfondir la notion de pôle touristique afin d'être en mesure de mieux répondre au questionnement soulevé. C'est principalement ce qui a fait l'objet de la deuxième rencontre du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** qui a eu lieu le 26 novembre suivant. Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle et l'Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides ont proposé une définition accompagnée de critères de sélection dans le but de faciliter l'identification des pôles touristiques du territoire de la MRC.

#### ④ DÉFINITION D'UN PÔLE TOURISTIQUE ET PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

Un pôle n'est pas nécessairement délimité par le découpage administratif d'un territoire donné tel qu'une municipalité, une ville, une MRC ou une région administrative. Un pôle est plutôt reconnu pour son pouvoir attractif et l'envergure de la masse critique de son offre commerciale. Selon la définition de l'Institut national de la statistique et des études économiques en France (INSEE), « un pôle touristique est une aire géographique attractive pour le développement du tourisme, reconnue pour la richesse de son environnement et de son patrimoine naturel et bâti ». Au Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) évalue le caractère touristique d'un territoire en considérant, notamment (L.R.Q., c. H-2.1) :

- La concentration de l'hébergement commercial dans ce territoire, incluant les sites de camping loués à la journée et les chalets locatifs ;
- La concentration de résidences secondaires en périphérie immédiate du territoire ou dans son aire d'influence ;
- La concentration d'activités et d'attraits touristiques dans le territoire ou en périphérie immédiate ;

- La concentration dans le territoire de commerces de détail, s'adressant surtout à la clientèle touristique, qui profiteraient effectivement du statut de zone touristique ;
- La notoriété du territoire confirmée dans un guide touristique ou une référence reconnue ;
- La désignation du territoire comme pôle de développement prioritaire, zone touristique majeure ou pôle de service régional dans le plan de développement touristique régional ou la planification stratégique régionale.

## 5 PROPOSITION RETENUE

En fonction d'une définition commune et des critères retenus, le **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** a identifié quatre (4) pôles touristiques dans la MRC d'Antoine-Labelle lors de la rencontre du 26 novembre 2009.

- ☞ **P1** : Pôle touristique du Parc régional du Poisson Blanc ;
- ☞ **P2** : Pôle touristique du Parc régional - Montagne du Diable ;
- ☞ **P3** : Pôle touristique du réservoir Kiamika ;
- ☞ **P4** : Pôle touristique de la Haute Rouge.

Ces quatre (4) pôles complémentaires sont caractérisés distinctement par les éléments suivants :

- Un regroupement d'attraits naturels et patrimoniaux uniques (lacs, rivières, forêts, faune et flore, montagnes, etc.) ;
- Un axe routier principal connecté à des réseaux routiers secondaires donnant un accès au territoire géographique défini (routes 117, 309, 311, 321, etc.) ;
- Une offre d'hébergements variée (hôtels, motels, gîtes touristiques, résidences touristiques, centres de villégiature, campings, etc.) ;
- Une gamme de produits et services touristiques diverse (restaurants, entreprises agrotouristiques, commerces, prestataires touristiques, etc.) ;
- Une concentration d'infrastructures d'accueil pouvant accommoder une clientèle locale, régionale, nationale et internationale (routes, sentiers, aéroports, rivières, etc.) ;
- Une prise en charge du milieu par un groupe d'acteurs reconnus ou par une structure de gouvernance soutenue par sa communauté (corporation de développement, société de développement, associations, OSBL, etc.) ;
- Une population locale majoritairement favorable au développement touristique de leur territoire.

**Description sommaire des quatre (4) pôles  
proposés par le Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »**

Pôle touristique	Rayonnement de la zone touristique	Acteur clé de sa prise en charge	Caractéristiques du territoire	Positionnement et portrait de l'offre actuel	Partenaires locaux associés à son développement actuel et, ou, futur
<b>P1 : Pôle touristique du Parc régional du Poisson Blanc</b>	Secteur de la Vallée de la Lièvre Sud <b>MUNICIPALITÉS</b> • Notre-Dame-du-Laus ; • Notre-Dame-de-Pontmain ; • Lac-du-Cerf ; • Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles ; • Lac-des-Écorces ; • Kiamika ; • Mont-Laurier.	Corporation du Parc régional du Poisson Blanc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservoir du Poisson Blanc, réservoir aux Sables et Lac des trente et un milles ;</li> <li>• Secteur traversé par la Rivière du Lièvre (vers l'Outaouais) ;</li> <li>• Accès à la rivière Kiamika ;</li> <li>• Vaste étendue de territoires forestiers (forêt feuillue et mixte) ;</li> <li>• Montagne du Diable (640 m) ;</li> <li>• Aire protégée ;</li> <li>• Accès principal par la route 309 (vers l'Outaouais).</li> </ul>	<b>TOURISME DE VILLÉGIATURE ET D'AVEVENTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites de terrains de camping et chalets locatifs ;</li> <li>• Présence de quelques pourvoiries (Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus) ;</li> <li>• Réserve faunique Papineau-Labelle ;</li> <li>• Activités culturelles (Festival Classique des Hautes-Laurentides, etc.) ;</li> <li>• Village d'accueil des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Accès pour les VHR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités ;</li> <li>• MRC d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• CLD d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Entreprises privées ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>
<b>P2 : Pôle touristique du Parc régional - Montagne du Diable</b>	Secteur de la Vallée de la Lièvre Nord <b>MUNICIPALITÉS</b> • Mont-Laurier ; • Ferme-Neuve ; • Mont-Saint-Michel ; • Lac-Saint-Paul ; • Sainte-Anne-du-Lac. ; • TNO.	Corporation du parc régional – Montagne du Diable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mont Sir Wilfrid Laurier (783 m) ;</li> <li>• Réservoir Baskatong et réservoir Mitchinamecus ;</li> <li>• Secteur traversé par la Rivière du Lièvre (vers les TNO) ;</li> <li>• Accès à la rivière Gatineau ;</li> <li>• Chutes du Windigo ;</li> <li>• Vaste étendue de territoires forestiers (forêt mixte) ;</li> <li>• Aire protégée ;</li> <li>• Accès principal par la route 309 (vers les TNO) ;</li> <li>• Accès aérien par l'aéroport de Mont-Laurier.</li> </ul>	<b>TOURISME D'AVEVENTURE DIVERSIFIÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte concentration de pourvoiries ;</li> <li>• Village Windigo ;</li> <li>• Vaste offre de terrains de camping ;</li> <li>• ZEC Petawaga, ZEC Lesueur, ZEC Mitchinamecus et ZEC Normandie ;</li> <li>• Relais de la Montagne du Diable (Gestion Nature Aventure) ;</li> <li>• Réseau de sentiers (Amis de la Montagne du Diable) ;</li> <li>• Accès pour les VHR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités ;</li> <li>• MRC d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• CLD d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Chambres de commerce ;</li> <li>• Entreprises privées ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>

Pôle touristique	Rayonnement de la zone touristique	Acteur clé de sa prise en charge	Caractéristiques du territoire	Positionnement et portrait de l'offre actuel	Partenaires locaux associés à son développement actuel et, ou, futur
<b>P3 : Pôle touristique du réservoir Kiamika</b>	Secteur de la Vallée de la Rouge <b>MUNICIPALITÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chute-Saint-Philippe;</li> <li>• Lac-Saguay ;</li> <li>• Rivière-Rouge ;</li> <li>• TNO.</li> </ul>	Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservoir Kiamika ;</li> <li>• Îles de la Perdrix Blanche ;</li> <li>• Accès à la rivière Kiamika ;</li> <li>• Vaste étendue de territoires forestiers (forêt feuillue et mixte) ;</li> <li>• Faune variée ;</li> <li>• Aire protégée ;</li> <li>• Accès principal par la route 117 ;</li> <li>• Accès aérien par l'aéroport Mont-Tremblant international.</li> </ul>	<b>ÉCOTOURISME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourvoires Cécaurel et Gîte du Nounours ;</li> <li>• Accès pour les VHR ;</li> <li>• Projets de terrains de camping et d'un complexe hôtelier ;</li> <li>• Développement à venir d'une offre de produits de plein air (canot, kayak, randonnée pédestre, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités ;</li> <li>• MRC d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• CLD d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Entreprises privées ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>
<b>P4 : Pôle touristique de la Haute Rouge</b>	Secteur de la Vallée de la Rouge <b>MUNICIPALITÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lac-Saguay ;</li> <li>• Nomingue ;</li> <li>• Rivière-Rouge ;</li> <li>• L'Ascension ;</li> <li>• La Macaza.</li> </ul>	Plein air Haute Rouge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur traversé par la Rivière Rouge (réserve aquatique de la Haute Rouge) ;</li> <li>• Lac Nomingue, Lac Chaud, Lac-Saguay ;</li> <li>• Vaste étendue de territoires forestiers (forêt feuillue et mixte) ;</li> <li>• Aire protégée ;</li> <li>• Forêt expérimentale Mousseau (secteur Sainte-Véronique) ;</li> <li>• Accès principal par la route 117 (vers Montréal) ;</li> <li>• Accès aérien par l'aéroport Mont-Tremblant international.</li> </ul>	<b>TOURISME DE VILLÉGIATURE ET DE CULTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auberges et gîtes de Nomingue ;</li> <li>• Terrain de golf ;</li> <li>• ZEC Maison-de-Pierre et ZEC Mazana ;</li> <li>• Parc du Mont-Tremblant ;</li> <li>• Réserve faunique Rouge-Matawin ;</li> <li>• Parc linéaire le P'Tit Train du Nord ;</li> <li>• Parc Le Renouveau ;</li> <li>• Club des six cantons ;</li> <li>• Activités culturelles (Festival de la Rouge, Boré Art, etc.) ;</li> <li>• Base d'hydravion ;</li> <li>• Accès pour les VHR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités ;</li> <li>• MRC d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• CLD d'Antoine-Labelle ;</li> <li>• Agence de développement touristique des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Chambres de commerce ;</li> <li>• Entreprises privées ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>

Le **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »** a également identifié deux (2) centres de services afin de compléter l'offre touristique des quatre (4) pôles retenus. La concentration des services complémentaires offerts dans les zones

commerciales des villes de Mont-Laurier et de Rivière-Rouge accentue l'attractivité touristique des Hautes-Laurentides. La clientèle qui pratique majoritairement ses activités à l'intérieur des pôles précédemment identifiés peut se procurer une gamme de biens et services dans les deux villes de la MRC (commerces de détail, hébergements, restauration, services de location, etc.). Ces deux zones commerciales sont caractérisées par les éléments suivants :

### ➔ **Ville de Mont-Laurier**

Souvent perçue comme une ville étape, notamment du fait de son offre de commerces et d'hébergements en hôtels, Mont-Laurier dispose d'autres attraits dont :

- L'accès au parc linéaire le P'tit train du Nord ;
- L'activité d'arbre en arbre ;
- Un bureau d'accueil touristique ouvert à l'année ;
- Un service de location de motoneiges et quad ;
- Des circuits historiques (promenades découvertes, société historique et de généalogie de la région de Mont-Laurier, etc.) ;
- Une offre culturelle diversifiée, dont le Centre d'exposition, l'École d'été d'arts et métiers d'art de Mont-Laurier ainsi que le Festival de théâtre de Mont-Laurier ;
- Des boutiques de produits régionaux ;
- Une abbaye des moniales bénédictines ;
- Des expositions d'œuvres d'artistes et d'artisans locaux ;
- Etc.

### ➔ **Ville de Rivière-Rouge**

Véritable point névralgique à l'entrée sud du territoire des Hautes-Laurentides, la ville de Rivière-Rouge est notamment composée :

- D'un accès au parc linéaire le P'tit train du Nord ;
- D'un vaste camping municipal ;
- D'un bureau d'accueil touristique ouvert à l'année ;
- D'un centre hospitalier ;
- De nombreux commerces de biens et services ;
- D'une gamme de restaurants variés ;
- D'un centre d'exposition mettant en valeur les œuvres d'artistes locaux ;
- D'un accès aux activités de plein air via la coordination de Plein Air Haute-Rouge ;
- Etc.

## ⑥ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES PÔLES IDENTIFIÉS

Les pôles devront être développés en complémentarité et de façon cohérente de manière à créer une synergie entre eux. La spécificité de chacun des pôles assure une mixité de la gamme de produits touristiques offerts auprès des différentes clientèles visées. Ceci permet d'accroître la pénétration des divers segments de marché touristique et d'augmenter la rétention des clients actuels et potentiels. Sans être exhaustif, suite aux commentaires recueillis lors des deux séances de travail du **Comité « pôles touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle »**, le tableau suivant présente les grandes orientations stratégiques qui animent présentement le développement des quatre (4) pôles en question.

### Portrait général de la stratégie de développement des quatre (4) pôles touristiques

Pôle touristique	Acteur clé de sa prise en charge	Stratégie de développement
<b>P1 : Pôle touristique du Parc régional du Poisson Blanc</b>	Corporation du Parc régional du Poisson Blanc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le plan de développement du parc régional ;</li> <li>• Poursuivre le développement du réseau de sentiers et l'aménagement des infrastructures ;</li> <li>• Mettre en valeur les attraits naturels du parc (aménagement des îles du réservoir du Poisson Blanc) ;</li> <li>• Développer de nouvelles unités d'hébergements commerciaux et augmenter le niveau de confort des établissements existants ;</li> <li>• Consolider le Village d'accueil des Hautes-Laurentides ;</li> <li>• Définir une signature unique.</li> </ul>
<b>P2 : Pôle touristique du Parc régional - Montagne du Diable</b>	Corporation du parc régional – Montagne du Diable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan de conservation, d'aménagement et de gestion du Parc régional – Montagne du Diable ;</li> <li>• Consolider l'offre de produits écotouristiques ;</li> <li>• Consolider les sentiers et les infrastructures dédiés aux VHR ;</li> <li>• Mettre en commun une offre touristique intégrée ;</li> <li>• Développer les sites naturels (sommet de la montagne, chutes du Windigo, etc.) ;</li> <li>• Élaborer une signature globale.</li> </ul>
<b>P3 : Pôle touristique du réservoir Kiamika</b>	Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter les études de caractérisations du site ;</li> <li>• Identifier et choisir un statut permettant d'assurer la gestion du territoire identifié ;</li> <li>• Poursuivre l'aménagement des accès principaux ;</li> <li>• Solliciter des partenaires privés ;</li> <li>• Élaborer une signature et un plan de communication propre à la SDRK.</li> </ul>
<b>P4 : Pôle touristique de la Haute Rouge</b>	Plein air Haute Rouge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des forfaits et des circuits touristiques ;</li> <li>• Consolider l'offre de produits culturels ;</li> <li>• Poursuivre l'étude de préfaisabilité pour le projet de la porte de la Haute Rouge ;</li> <li>• Élaborer un concept de parc régional éclaté ;</li> <li>• Implanter un parc national ;</li> <li>• Élaborer une signature distinctive.</li> </ul>

## 7 PLAN DE TRAVAIL ET PROCHAINES ÉTAPES

Selon le rythme de l'évolution du développement des quatre (4) pôles et de leur état d'avancement respectif, la MRC d'Antoine-Labelle devra revoir et actualiser sa signature à l'image des nouvelles réalités qui façonnent le paysage touristique du territoire. Le Comité « signature » a d'ailleurs déjà commencé à réfléchir à cet égard. Une fois que cette signature sera définie, la prochaine étape consistera à harmoniser la signalisation de la MRC afin de faciliter les déplacements de la clientèle touristique. Il s'agit de l'action **A5 – « Déployer des efforts concertés de signalisation sur le territoire »** du Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle. L'objectif de cette étape sera de définir un cadre réglementaire qui permettra d'uniformiser l'affichage des panneaux de signalisation sous la responsabilité des différentes instances concernées.

## 8 CARTE ET LOCALISATION

La carte ci-dessous présente la localisation ainsi que le rayonnement des pôles identifiés.

